



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

atout France

Question au Gouvernement n° 1096

Texte de la question

ATOUT FRANCE

M. le président. La parole est à M. Didier Martin, pour le groupe La République en marche.

M. Didier Martin. Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, lors du comité interministériel consacré au tourisme du mois de janvier 2018, M. le Premier ministre indiquait sa volonté de renforcer les moyens de l'État consacrés au développement du tourisme français en métropole et en outre-mer.

Il soulignait alors le rôle essentiel de l'agence de développement touristique, opérateur unique de l'État, Atout France, dans sa fonction d'ingénierie des projets privés et publics et de promotion des filières et de nos territoires.

Les moyens d'Atout France doivent être renforcés pour porter de 88 à 100 millions le nombre de nos visiteurs, pour augmenter de 40 à 50 milliards d'euros le chiffre d'affaires du tourisme français et pour créer 300 000 nouveaux emplois à l'horizon de 2020.

Le budget d'Atout France a augmenté de 15 millions d'euros en 2018 et devrait continuer d'augmenter en 2019. L'objectif à atteindre est celui d'un euro de promotion par touriste accueilli en 2022. Je rappelle que chaque euro dépensé en promotion génère environ 7 euros de retombées économiques sur nos territoires et par conséquent 1,40 euro de recettes de TVA supplémentaires pour chaque euro public investi.

Monsieur le secrétaire d'État, vous viendrez jeudi 12 juillet en Côte-d'Or pour montrer votre attachement à un département de l'intérieur qui porte haut les atouts touristiques, patrimoniaux, gastronomiques et viticoles de la France.

Pouvez-vous nous indiquer quelles sont vos priorités pour garantir l'efficacité de l'action d'Atout France afin d'en faire, comme l'indiquait M. le Premier ministre, notre « maison commune du tourisme », et pour lui permettre de mutualiser encore davantage les moyens et les actions en faveur du tourisme français ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député, vous l'avez dit : le tourisme irrigue nos territoires. Il représente plus de 7 % du produit intérieur brut et, au moment où la saison estivale commence à battre son plein, je salue d'un grand coup de chapeau celles et ceux qui permettent l'accueil des nombreux estivants, qu'ils soient français ou internationaux :

les maîtres-nageurs sauveteurs à Messanges, les hôteliers à Biarritz, l'hôtellerie de plein air aux Ormes, toutes celles et tous ceux qui se mettent en quatre pour que notre patrimoine, nos paysages soient le mieux valorisés et surtout pour que le service soit effectué avec le sourire.

C'est vrai : Atout France est vraiment un outil en plein dynamisme, qui dispose de moyens confortés pour répondre à la concurrence exacerbée que nous font de nombreuses destinations, notamment voisines, comme l'Espagne.

En termes de promotion internationale, l'État a ajouté 4,5 millions d'euros, qui ont également généré des partenariats privés et publics avec les collectivités locales, pour un montant de l'ordre de 12 millions d'euros. Voilà un beau partenariat public-privé pour aider la marque France à être toujours plus visible.

En matière d'ingénierie, nous avons naturellement besoin d'accompagner les territoires pour structurer et faire émerger de beaux projets en termes d'accueil, d'infrastructures. Treize communes du littoral et de montagne sont accompagnées, en termes d'ingénierie, par Atout France, et ce n'est que le début d'un processus.

En matière de filière, il faut accompagner l'œnotourisme, le cyclotourisme, le tourisme fluvial. De ce point de vue aussi, nous sommes au rendez-vous des investissements : 1,5 million d'euros vont être dégagés, par exemple pour mettre l'accent sur l'œnotourisme et la gastronomie.

Dix millions de touristes internationaux viennent découvrir nos caves, nos terroirs. Hervé Novelli a été missionné pour rédiger un nouveau plan stratégique pour cette filière. Nous sommes tout entiers mobilisés. C'est une politique partenariale qui doit unir les territoires et l'État. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur plusieurs bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Didier Martin](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1096

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 juillet 2018](#)